

Paris, le 2 février 2016

Objet : Conseil de l'alliance

Cher(e) adhérent(e), cher(e) ami(e)

Vous le savez, le projet de l'Alliance des EHPAD protestants est sur les rails depuis plus de dix-huit mois. Alors que de nombreux travaux préparatoires ont eu lieu (voir récapitulatif ci-joint), il est apparu central de convoquer dans les prochaines semaines le premier conseil de l'Alliance, qui se tiendra à Paris le **23 mars prochain**. Ce conseil sera chargé de partager :

- les objectifs de l'Alliance ;
- sa stratégie ;
- son programme de travail ;
- son organisation et le maillage territorial ;
- la nomination d'un bureau et d'un président.

En effet, les travaux précédents (manifeste, convention des EHPAD et EHPAD, et groupes de travail « des volontaires », décisions de l'Assemblée générale de la FEP le 28 mars 2015) ont tracé un cadre qu'il nous faut à présent valider.

Ce faisant, alors que des travaux préliminaires avaient déjà commencé (groupe de travail sur les CVS, projet de création d'un GCSMS), il nous est apparu nécessaire de différer la suite de ces travaux, pour encore expliquer, partager et décider le périmètre et la finalité de ce projet novateur. Ce sera notamment au conseil de l'Alliance de le faire, le 23 mars prochain ; l'AG du 2 avril prochain, à la Rochelle, sera un autre lieu de confirmation de notre engagement.

De ce fait la prochaine réunion CVS du 5 février est ajournée. Nous en avons averti les participants et inscrits.

Vous trouverez ci-joint les éléments suivants :

- un mémo récapitulatif du projet et de la construction envisagée ;
- la convention constitutive de l'Alliance, validée par le conseil d'administration de la FEP en octobre 2015 ainsi que les modalités d'adhésion. Des associations nous ont déjà retourné leur adhésion à ce projet, validés par leurs CA ;
- la liste des personnes et associations « volontaires » qui ont participé aux travaux constitutifs nous menant à cette séquence.

Nous vous remercions de confirmer votre venue le **23 mars 2016, à Paris rue de Clichy de 10h00 à 16h00**, où un déjeuner vous sera proposé.

Dans cette attente, veuillez croire, cher(e) adhérent(e) et ami(e), à nos considérations les plus fraternelles.

Jean FONTANIEU
Secrétaire général



MEMO : le projet de l'Alliance des EHPA et EHPAD protestants

L'Alliance a pour ambition de fédérer les établissements protestants intervenant auprès des personnes âgées, appelant ces structures à développer des coopérations, ainsi qu'un « label » sur la qualité des prestations et de la place accordée aux personnes accompagnées.

L'assemblée générale de la FEP, réunie le 28 mars 2015 à Lille, décidait en ces termes de la création d'une Alliance nationale chargée :

- *de mener des réflexions sur la prise en charge des personnes âgées dépendantes et des personnes handicapées vieillissantes*
- *de mettre en œuvre les actions nationales qu'elle jugera opportunes et pouvant soutenir des initiatives du type « groupement des indépendants ».*

Le pilotage de l'Alliance a été confié à la FEP qui est chargée de la mise place d'actions concrètes sur la base des souhaits exprimés par les adhérents, en s'assurant de la couverture du territoire.

Le groupe des volontaires s'est réuni en 2015 pour travailler la convention constitutive de l'Alliance (ci-jointe) et débiter la réflexion sur la démocratie interne en établissement via le conseil de vie social (CVS).

Concernant le champ des CVS, l'Alliance se verra proposé l'élaboration, avec les membres volontaires, d'une expérimentation sur la mise en place de la démocratie au sein des établissements.

Enfin, la constitution d'un « groupement des indépendants » sera réfléchié quant à sa dimension territoriale (groupements locaux ou régionaux)